

Charte du joueur et parent de joueur

En adhérant au club de Handball de Maisons-Laffitte je prends l'engagement de respecter les règles suivantes :

Vie du club

- Respecter l'adversaire, l'arbitre, l'entraîneur et mes partenaires.
- Me conformer aux règles du jeu.
- Refuser toute forme de violence et de tricherie.
- Respecter les locaux, le matériel et les installations mis à disposition
- Porter une tenue de sport et chaussures de sports propres pendant l'entraînement.
- Participer aux entraînements et respecter les horaires. Prévenir l'entraîneur en cas d'indisponibilité.
- Participer à la vie du club

Administratif

- La licence du joueur ne sera qualifiée qu'une fois le dossier d'adhésion COMPLET.
- A la fin des vacances de la Toussaint, un licencié qui n'a pas un dossier complet perdra sa place dans l'effectif si le nombre de place est limité.
- Aucun remboursement en cours de saison ne sera effectué quel que soit le motif.
- Afin de promouvoir la vie du club, des photos ou vidéos prises pendant l'entraînement ou en match pourront être postées sur les outils de communication du club. Ces photos ou vidéos ne pourront jamais servir dans un but commercial et aucun licencié ne sera identifié.

La pratique sportive s'inscrit dans le respect de soi et des autres, merci d'en prendre conscience et de le faire partager.

En cas de non-respect des points cités ci-dessus, des sanctions pourront être prises, celle-ci pouvant aller jusqu'à l'exclusion provisoire de la salle de sport, notamment lors des matchs, l'exclusion de la sélection pour 1 ou plusieurs matches, voire l'exclusion définitive de la section handball.

Je soussigné, M, Mme, Melle :

Déclare avoir pris connaissance des règles ci-dessus et m'engage à les respecter et les faire respecter scrupuleusement.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Signature des parents
(pour les mineurs)